
CIRTA-CONSTANTINE

EXPÉDITIONS ET PRISE DE CONSTANTINE

1836-1837

II.

Dès son premier commandement en Algérie (1), le maréchal Clauzel avait conçu un projet dont l'exécution devait lui permettre de concentrer tous les efforts et les sacrifices de l'occupation française sur la province d'Alger, tout en établissant la suzeraineté de la France sur les autres parties de la Régence. Ce projet consistait à céder à des princes de la famille régnante de Tunis les deux Beylicks d'Oran et Constantine, moyennant une reconnaissance de vasselage et un tribut annuel garanti par le Bey de Tunis. Des ambassadeurs de ce prince étaient même venus à Alger pour conclure un traité sur ces bases. A cette époque, la combinaison projetée était réellement avantageuse pour la France, puisqu'elle lui permettait d'opérer directement sur le centre de la Régence avec tous ses moyens d'action, d'y établir un foyer de puissance et de civilisation qui devait nécessairement rayonner sur les deux extrémités qu'un état de vasselage aurait disposés à celui de sujétion, ou pour mieux dire, de fusion avec la race conquérante.

(1) Le général Clauzel prit le commandement de l'armée expéditionnaire d'Afrique, à la place du Maréchal de Bourmont, le 2 septembre 1830. Il n'y demeura que quelques mois.

Ce fut pour donner un commencement d'exécution à ce projet que le général Clauzel fit son expédition de Médéah, et prononça le 15 décembre 1830 la déchéance d'El-Hadj Ahmed, Bey de Constantine ; démonétisation verbale qui ne pouvait du reste avoir d'effet qu'appuyée par la force des armes.

Mais les projets du général Clauzel et le traité avec Tunis qui les consacrait, ne furent pas approuvés par M. Sebastiani, ministre des affaires étrangères, qui se laissa guider en cette circonstance par des mesquines susceptibilités privées. Froissé des entraves qui venaient paralyser l'exercice de son commandement, le général en chef demanda son rappel. Il quitta Alger le 21 février 1831, laissant de vifs regrets parmi la population européenne déjà nombreuse dont il comprenait les besoins, et aussi, au sein de l'armée dont il s'était concilié les sympathies par sa valeur militaire, son dévouement au bien-être du soldat, et son esprit de justice.

Le 10 août 1835, le maréchal Clauzel reparut pour la seconde fois en Algérie, en qualité de Gouverneur général.

Désireux de mettre à exécution son premier plan d'occupation générale de l'Algérie, il le modifia en ce sens qu'il résolut de réduire par la force les résistances qu'il avait d'abord voulu conjurer simplement, en s'associant de grands feudataires indigènes.

A cette époque, un certain nombre de tribus dépendantes du beylick de Constantine avaient fait acte de soumission à l'autorité française : l'occupation de la Calle s'était effectuée sans résistance ; Bône était en notre pouvoir depuis mars 1832, grâce à la tentative audacieuse du capitaine d'Armandy et du capitaine Yusuf ; Bougie était occupée depuis 1833 ; et un camp établi à Drean, sur la route même de Constantine, couvrait, à l'abri de son canon, les populations indigènes qui avaient fui la domination cruelle et tyrannique d'Ahmed Bey (1). Des raisons majeures

(1) Dans l'enceinte du camp de Drean étaient réunis 2,000 hommes, dont moitié de troupes musulmanes sous les ordres du commandant Yusuf. Prématurément investi, par un arrêté du Maréchal Clauzel, du titre

politiques militaient en faveur d'une prise de possession immédiate du beylick de Constantine. Politiquement, la France ne pouvait se dire maîtresse de la Régence d'Alger, tant qu'un lieutenant de l'ex-Dey disputerait la possession de la partie la plus importante; administrativement, cette province manquait à l'autorité française; elle la privait des ressources infinies qu'elle produit et lui ôtait les moyens de faire servir à la pacification générale du pays, la docilité traditionnelle des populations de l'Est (1).

Le maréchal Clauzel s'était rendu en France, le 14 avril 1836, pour y défendre ses idées et soutenir les intérêts de la colonie

de Bey de Constantine, Yusuf avait pris, dans ses relations avec les indigènes, toute la représentation attachée à cette dignité; sa conduite pleine de tact avec les officiers français, vis-à-vis desquels sa position était souvent délicate, la discipline à laquelle il soumettait ses turcs et ses spahis, le dévouement qu'il leur inspirait, la parfaite soumission qu'il obtenait des tribus environnantes, témoignaient de son intelligence et de son habileté. Par ses qualités et par ses défauts mêmes, car il en est qui sont des moyens de succès dans le monde, il était en état de rendre à notre cause les services les plus signalés (Baude, *l'Algérie*, t. 1, p. 149).

(1) « Car c'est un fait digne d'être remarqué, dit M. Enfantin, dans son programme de colonisation, qu'à toutes les époques de l'histoire de l'Afrique septentrionale, la conquête, l'occupation, la colonisation, se sont faites de l'Est à l'Ouest. Non seulement les conquérants Carthaginois, Romains, Arabes, ont marché dans cette direction avec leurs armées, mais ils suivaient la même route pour organiser et civiliser progressivement le pays conquis. Ainsi Rome, pendant sa longue domination, a toujours conservé son caractère purement militaire dans l'Ouest, tandis qu'elle avait porté tout son ordre civil dans l'Est. Le christianisme lui-même confirme cette marche de civilisation en Afrique, de l'Est à l'Ouest. » Après Carthage, Hippone, Cirta, Madaure et Mila, ajoute M. Carrette, quelles sont les villes dont l'Eglise a rendu le nom célèbre? le nombre des Evêchés diminue dans une proportion rapide de l'Est à l'Ouest; le nombre des villes, portant le nom de *Colonia* diminue également dans cette direction, à mesure que croissait au contraire le nombre des noms de camps, de forteresses, d'établissements militaires. Le même auteur fait observer en outre que l'Est renfermait plusieurs lieux désignés par le nom d'*Horrea* (magasins, dépôts de céréales), tandis que l'Ouest n'en renfermait aucun; que dans tous les écrivains, les mots qui rappelaient la fertilité de la terre et la facile soumission des habitants, s'appliquaient à la partie orientale, et que ceux qui rappelaient au contraire la rigueur du climat, la stérilité du sol et la férocité des habitants, s'appliquaient à la partie occidentale: enfin que les principales révoltes contre l'autorité romaine portaient toujours de l'Ouest.

dont l'abandon ou la conservation pouvait dépendre d'un vote des Chambres (1). Caressant dans sa pensée les glorieux résultats d'une expédition sur Constantine, il sut merveilleusement exploiter les instincts belliqueux de M. Thiers. Ce ministre, ayant demandé un plan qui fut aussitôt tracé par M. de Rancé, l'aide de camp du maréchal, promit de l'appuyer chaudement, au sein du conseil. Le Gouverneur général était de retour à Alger le 28 août ; le 8 septembre, M. de Rancé lui apporta la nouvelle de la chute prochaine du ministère dont M. Thiers faisait partie.

Le maréchal qui craignait que le nouveau cabinet ne lui fut pas favorable, renvoya M. de Rancé, à Paris, avec mission de demander les moyens d'exécuter son plan d'occupation générale de la Régence, et de faire pressentir sa démission, en cas de refus. Pour toute réponse, le général Damrémont fut invité à se rendre en Afrique pour prendre le commandement des mains du maréchal, si celui-ci persistait dans ses projets de retraite. Le maréchal qui voulait rester en Algérie, quoiqu'il arrivât, déclara alors, que puisqu'on lui refusait des renforts il s'en passerait et qu'il agirait avec ses forces disponibles.

(1) En partant d'Alger, le Maréchal Clauzel avait lancé la proclamation suivante :

« Habitants des possessions françaises dans le nord de l'Afrique!

« Les chambres sont assemblées ; je vais m'y rendre. Je m'éloigne de vous avec un vif regret. L'intérêt du pays, le vôtre, celui du commerce de la mère-patrie, pouvaient seuls me séparer de vous pour quelques instants.

« Je parlerai au Roi de votre dévouement à sa personne, à son auguste famille, au prince que nous avons vu parmi nous, si intrépide et si bienveillant. Gouverneur, je dirai au Roi, Député, je dirai aux chambres, quels sont vos travaux, vos progrès, les conquêtes que vous faites chaque jour dans l'industrie, le commerce et l'agriculture. Le gouvernement soutiendra nos efforts, dont le résultat sera d'offrir bientôt à la France un ample dédommagement des dépenses momentanées que lui cause notre établissement en Afrique.

« L'avenir est à nous, si nous savons le conquérir à force de travaux et nous aurons contribué à donner à notre belle patrie une gloire nouvelle, à lui ouvrir une source nouvelle de prospérité.

« Alger, le 13 avril 1836.

*Le gouverneur général des possessions françaises
dans le nord de l'Afrique,*

« Mal CLAUZEL. »

Le Ministre de la Guerre lui écrivait à la date du 27 septembre 1836 :

« Le gouvernement du Roi aurait désiré qu'il n'eût pas encore été question de l'expédition de Constantine. C'est parce que cette expédition avait été annoncée, *et par ce seul motif* que le gouvernement l'autorise. Il est bien entendu qu'elle doit se faire avec les moyens, *personnel et matériel*, qui sont actuellement à votre disposition. »

Une autre dépêche ministérielle, en date du 22 octobre, donnait une sanction plus réelle à l'expédition projetée : « Je vous ai fait connaître, écrivait le général Bernard au Maréchal, par une dépêche télégraphique d'hier, que j'ai appris avec satisfaction que vous entreprenez l'expédition de Constantine, et que vous n'étiez pas inquiet du résultat. Je vous ai annoncé en même temps que S. A. R. Mgr le duc de Nemours est confié à vos soins, que le Prince arrivera à Toulon le 25, et qu'il s'embarquera immédiatement pour Bône. Je confirme cet avis et je me hâte de vous dire que j'ai éprouvé une vive satisfaction de la nouvelle marque de confiance que vous donne le Roi. L'intention de Sa Majesté est que M. le duc de Nemours assiste à l'expédition de Constantine, comme le Prince Royal a assisté à celle de Mascara. L'armée sous vos ordres, verra dans sa présence un témoignage patent de la sollicitude du Roi pour le corps d'occupation d'Afrique. C'est en outre une preuve de l'intérêt que prend Sa Majesté au succès de l'expédition de Constantine. »

Pendant tous ces pourparlers entre Alger et Paris, Ahmed, Bey de Constantine qui, s'il nous avait vu agir vigoureusement, serait peut-être venu négocier sa soumission, s'était réveillé et armé : il avait mis à profit le temps que nous perdions. Marchant sur Bône, il avait attaqué le camp de Drean, châtié les tribus qui semblaient disposées à se rallier aux Français, et menaçait de compromettre tout à la fois notre position militaire et notre influence morale.

D'un autre côté, le chef d'escadron Yusuf (1), que le maréchal

(1) Yusuf, né à l'île d'Elbe, en avril 1809. Mort à Cannes, le 16 mars 1866, Général de division, Grand-Croix de la Légion-d'honneur,

Clauzel avait nommé Bey de Constantine, au commencement de 1836, impatient de prendre possession de son beylick *in partibus*, poussait de toutes ses forces à l'expédition contre Constantine.

A cette époque, Yusuf Bey s'était déjà fait un nom par ses brillants faits d'armes et de grands services rendus à la conquête. L'étrangeté de son origine, son bouillant courage, l'élégance de ses manières et de sa tournure, la grâce qui lui était particulière, sa générosité princière, enfin une nature aussi compréhensive qu'elle était attrayante, tout contribuait à lui faire un succès que complétait le tour original de son esprit fin et pénétrant.

Il était venu à nous, sans culture intellectuelle, sans les bienfaits de l'éducation, sans appui et sans notoriété. Mais pour un cœur et un esprit si bien doués, l'instruction devait être rapide, et il commençait déjà à acquérir ce savoir et cette éducation qui le placèrent plus tard à la hauteur de son rang élevé dans l'armée française.

Dès 1836, sa rapide fortune militaire avait excité l'envie et la jalousie; il fut l'objet des plus noires calomnies et les attaques les plus violentes se produisirent contre lui, même à la Chambre des Députés. La lettre suivante montrera avec quel calme, quelle dignité, Yusuf Bey, fort des brillants services qui plaident pour lui, fort de la bienveillance du Duc d'Orléans qui l'avait vu sur le champ de bataille, repoussait les attaques dont il était l'objet.

A Monsieur Desjobert, Membre de la Chambre des Députés.

« Camp Clauzel, près Bonne, le 15 juillet 1836.

« Monsieur,

« Dans la séance du 10 juin dernier de la Chambre des Députés, vous avez exprimé à la tribune votre étonnement de ma nomination au beylik de Constantine, dont je ne serais pas moins indigne par mon incapacité que par mon immoralité privée. Ces paroles, proclamées de si haut, par un député de France, sont bien effrayantes sans doute; et dans mon ignorance excusable de ce qui constitue en Europe l'aptitude nécessaire, je pourrais éprouver quelque timidité à

combattre votre accusation, si l'examen de ses motifs ne me rassurait d'ailleurs sur leur peu de fondement.

z Je suis jeune, Monsieur, et jeune à la conduite des affaires politiques, dont je ne connais le maniement que par ce que j'en ai appris à la cour de Tunis, où j'ai été élevé ; mais en remontant mon court passé de bey de la province de Constantine, et rapprochant les fins obtenues des moyens employés, je ne me persuade pas que la direction adoptée soit absolument défectueuse.

« Campé depuis trois mois à six lieues de Bonne, sous la protection d'un bataillon français, avec 300 spahis réguliers et 300 fantassins indigènes, c'est avec ce faible corps que j'ai déterminé les soumissions si nombreuses de tribus restées jusqu'alors dans le parti d'Achmet, et que j'ai tellement changé leurs dispositions, qu'elles m'offrent aujourd'hui le tribut, et le lui refusent, bien qu'elles soient plus rapprochées de lui que de moi. J'ai la certitude que cet exemple sera suivi partout, dès que l'on y verra sécurité ; et je ne crois rien hasarder en assurant qu'impatiente de secouer le joug d'Achmet, la province appelle de tous ses vœux la domination française, et la reconnaîtra à la première vue de son drapeau. Depuis ces trois mois aussi, la route de Tunis, fermée si longtemps, est rouverte à nos communications avec cette régence, et le port de la Calle, distant de Bonne de vingt lieues, a été occupé par quarante de mes fantassins qui s'y sont établis sans aucune opposition de la part des tribus, habituées depuis longues années à y dicter des conditions de relâche.

« Je ne crois donc pas, Monsieur, être resté jusqu'ici au-dessous de mes devoirs, et j'ai la confiance qu'il en sera toujours de même ; car l'honneur d'appartenir à la France m'a assez élevé le cœur pour que je ne néglige rien pour faire respecter le pouvoir dont je suis investi. Mais, soyez-en convaincu, j'y parviendrais mal chez les Arabes en faisant des exactions et de la barbarie, en me souillant de ces atrocités inutiles par lesquelles ce ne peut pas être sérieusement que vous me prêtiez l'intention de célébrer mon arrivée à Constantine.

« Voulez-vous connaître, Monsieur, le secret de mon influence, que l'on ne peut attribuer ni à une supériorité numérique de troupes, puisque je ne dispose que de six cents hommes, ni à l'emploi d'un fanatisme quelconque ? Elle est tout entière dans ma justice, que les Arabes savent apprécier, et qui fait ma seule force ; or, je la perdrais à ma première faute. D'un autre côté, comment supposer que les autorités françaises, qui permettent toutes mes opérations, les tolérassent impures et ignominieuses ?

« Un fait récent vous prouvera la foi des indigènes à ma justice. Un brigand, qui désole nos avant-postes depuis quatre années, ayant réussi à tuer un factionnaire français, lui coupa la tête pour la porter à Constantine, où elles sont généreusement payées. J'appris que cette tête avait été salée dans la fraction des Sennèges qui reconnaissent encore Achmet. Ce forfait ne pouvait rester impuni. Avec l'agrément de M. le Commandant supérieur de Bonne, je chargeai Hassenavi, chef des Hennechas, du châtiment des Sennèges ; il fut sévère, car ainsi le veulent encore les guerres en Afrique ; mais pendant toute sa durée, les autres Sennèges, nos alliés, ne quittèrent pas leurs tentes, certains qu'ils étaient que leur innocence en commandait le respect.

« On n'égorge pas stupidement pour un tel mobile, Monsieur, et l'intérêt que j'ai à le conserver puissant et énergique doit vous rassurer contre mes décapitations hebdomadaires, si mon caractère, assez connu cependant, ne vous en offrait pas une garantie suffisante. En définitive, Monsieur, on se perdrait également en Afrique par des cruautés arbitraires, comme par trop de ménagement pour les têtes coupables, ainsi que le bey de Médéah en a fait la funeste expérience ; il y faut de la justice prompte, habilement appliquée : c'est ainsi que je comprends en ce pays un bey des Français utile, et je dirai même possible ; hors de cette ligne, qui est ma profession de principes, on n'obtiendrait de paix que par l'extermination, et ma barbarie ne va pas jusqu'à servir une telle iniquité.

« Il me répugnait, Monsieur, de répondre à une attaque que son exaltation me rendait peu dangereuse ; mais je n'ai pas voulu laisser échapper la précieuse occasion de témoigner ma reconnaissance de l'empressement si honorable avec lequel j'ai été défendu. Le bonheur que j'en éprouve est bien au-dessus des amertumes causées par les calomnies que vous avez si facilement accueillies.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentiments d'une estime dont je désire beaucoup que vous vouliez bien m'annoncer le retour,

« Votre très-humble serviteur,

« *Le Chef d'escadron, YUSUF BEY.* »

Yusuf bey, avons-nous dit, poussait de toutes ses forces à l'expédition de Constantine. Sa jeune ambition le faisait-elle s'abuser lui-même sur les difficultés de l'entreprise et ses mauvaises chances ?

Toujours est-il qu'il représentait la chose comme des plus aisées. « Les populations, disait-il, ne demandaient qu'à se soumettre et attendaient seulement qu'elles pussent le faire sans danger (ce qui était un peu vrai, mais pas tout à fait). Pour qu'elles vinssent à lui, il suffisait de le leur désigner pour nouveau Bey. Des milliers de cavaliers se mettraient des nôtres. A bien dire, il pourrait presque entrer en possession de son Beylick sans aide ; seulement quelques troupes françaises ne nuiraient pas pour le bon exemple, pour la manifestation de notre volonté et pour montrer aux Arabes combien notre tactique est supérieure à la leur ! »

Toutes ces exagérations fort spirituellement représentées d'ailleurs et avec beaucoup de bonne foi, selon nous, étaient appuyées de faits qui devaient décider le maréchal à ne pas ajourner davantage une expédition dont le retard plus longtemps prolongé pouvait faire douter des forces et de la volonté de la France.

En effet, un certain nombre de tribus travaillées par les émissaires de Yusuf Bey, n'attendaient réellement que notre présence armée pour se déclarer contre Ahmed Bey.

Le cheick Bel Kassem, des Youniss, manifestait depuis longtemps sa bonne volonté à l'égard des Français ; il était même venu visiter Yusuf. Mais celui-ci trouvant qu'il ne se prononçait pas d'une manière assez décidée, lui écrivit à ce sujet, Bel-Kassem répondit en envoyant son fils, jeune et beau cavalier, avec une lettre où l'on trouve le passage suivant : « Je t'envoie mon fils ; « c'est ce que j'ai de plus cher au monde ; garde-le jusqu'à ce « que tu marches sur Constantine, et si au premier bruit de tes « pas je ne te joins pas avec huit mille cavaliers pour me ranger « sous tes bannières, fais tomber la tête de mon fils chéri. »

Bel Kassem ne se borna pas à cet acte décisif ; il entraîna El-Hassenaoui, cheik de la puissante tribu des Hannenchas à venir faire acte de soumission à Yusuf. Le 27 septembre, El-Hassenaoui écrivait à Yusuf Bey une lettre dans laquelle on remarque les passages suivants :

« Que le Très-Haut te protège, toi qui es l'essence de toute « grandeur et de toute délicatesse, la source de l'héroïsme et de

« la bienfaisance, la terreur de tes ennemis, notre maître et
 « notre seul espoir ! Je viens porter à ta noble connaissance une
 « nouvelle qui sera heureuse, avec la grâce de Dieu. Resgis et
 « Sulaq-Griard (autres scheicks de cette contrée) ont abandonné
 « la plaine, et se sont réfugiés sur le haut des montagnes ; une
 « grande terreur les avait frappés : ils ont abandonné leurs trou-
 « peaux ainsi que les tentes, et ils ne sont rentrés dans leurs
 « douars qu'après un certain temps ; plusieurs autres tribus se
 « sont soumises, et sont devenues nos alliées : veuille le Sei-
 « gneur que ta présence se perpétue au milieu de nous ! Tous
 « redescendront dans la plaine, nous ferons une seconde sortie,
 « nous nous emparerons d'eux, et nous ferons disparaître jus-
 « qu'aux derniers vestiges de nos ennemis ; car dans ce moment
 « toutes les tribus de la plaine te sont soumises, et il ne reste
 « d'ennemis qu'Achmed-Bey et Resghis. Par la grâce du Dieu
 « tout puissant, tu sauras faire pâlir leur étoile. . . . Ne manque
 « pas, notre Seigneur, de nous envoyer des fusils ainsi que des
 « burnous en laine qui doivent habiller nos cheikhs, plusieurs
 « s'étant adressés à nous pour les investir de cette fonction.
 « Que les porteurs ne reviennent qu'avec ces objets. Salut. »

Les chefs des Oulad Ali, des Beni Fougat étaient également venus offrir leur concours pour le renversement du tyran de Constantine.

L'entrée en campagne fut décidément arrêtée par le maréchal, pour la première quinzaine d'octobre. Malheureusement, la réunion du corps expéditionnaire fut retardée par les mauvais temps qui commencèrent cette année de fort bonne heure. Les hommes et le matériel arrivèrent difficilement, lentement ; un bataillon embarqué à Oran, resta 29 jours en mer, pour effectuer une traversée qui en exige ordinairement quatre ; un bâtiment chargé de 25 à 30 chevaux du train des équipages périt à la côte ; un autre qui en portait autant, au lieu de venir à Bône s'en alla à Toulon, chassé par le gros temps. Ce fut une soixantaine de chevaux de moins pour le transport des approvisionnements.

On a prétendu que l'époque était bien avancée pour se mettre en campagne ? Mais dans les années ordinaires (et celle-ci ne le

fut pas) les mois d'octobre et de novembre présentent en Afrique, des séries de beaux jours assez durables, dont on peut profiter avec avantage. Ce sont habituellement des quinzaines de temps frais et sec pendant lequel le soldat supporte infiniment mieux les fatigues de la guerre, que sous les accablantes chaleurs de l'été.

Le 29 octobre à 4 heures après-midi, la population de Bône aperçut, venant au mouillage, deux bateaux à vapeur (le *Sphinx* et la *Chimère*), dont l'un portait au grand mât le pavillon de commandement, ce qui fit supposer que le maréchal Clauzel était à bord.

L'ordre était à peine donné de mettre les troupes sous les armes que le colonel de Chabannes descendait à terre et annonçait l'arrivée de S. A. R. Mgr le duc de Nemours. Le prince n'était pas encore attendu : la surprise n'était que plus gracieuse, et ce fut une grande joie pour les soldats qui aiment à voir les princes paraître dans leurs rangs, en attendant le jour où ceux-ci marcheront à leur tête. L'année précédente, S. A. R. Mgr le duc d'Orléans avait traversé l'Atlas à la tête de la colonne expéditionnaire de Mascara. Aujourd'hui, son frère cadet revendiquait sa place au premier rang d'une expédition lointaine et périlleuse ; un troisième fils du roi Louis-Philippe, naviguait depuis deux mois dans les mers du Levant, au milieu de nos marins, partageant leurs fatigues, leurs dangers, soumis comme eux à leurs chefs. C'est ainsi que la famille d'Orléans se faisait si noblement représenter dans toutes les épreuves et tous les dangers du drapeau français.

Le général Trezel s'était rendu en toute hâte au débarcadère pour y recevoir le prince ; mais S. A. R. avait déjà débarqué dans l'anse du Tagarin, où l'attendait un magnifique cheval, envoyé par le Bey Yusuf.

Le prince entra dans la ville, au milieu des flots pressés de la population indigène et des Européens accourus tous à sa rencontre, salué de cris mille fois répétés de : *Vive le roi ! Vive le Prince !*

Après avoir passé en revue les troupes rangées sur la place,

S. A. R. accepta le logement que le Bey Yusuf lui avait offert dans sa maison (1).

Le surlendemain, le maréchal Clauzel arriva lui-même à Bône.

Le Gouverneur général était parti d'Alger le 28, laissant la direction supérieure des affaires civiles et militaires, pendant son absence, à M. le lieutenant général baron Rapatel.

Le 2 novembre, l'ordre général suivant fit connaître la composition du corps expéditionnaire :

Bône, le 2 novembre 1836.

ORDRE GÉNÉRAL.

Le Maréchal Gouverneur Général fait connaître aux troupes appelées à participer aux opérations actives, la composition du corps d'expédition de Constantine. Il leur annonce en même temps avec une vive satisfaction que S. A. R. Monseigneur le duc DE NEMOURS est venu pour s'associer à leurs fatigues et à leurs dangers.

Chacun verra dans cette circonstance une preuve de plus de l'affection que le Roi porte à l'armée, et selon les expressions de Sa Majesté, du désir qu'éprouvent ses enfans de s'identifier partout à sa fortune et à sa gloire.

S. A. R. Monseigneur le duc DE NEMOURS a auprès d'Elle en qualité d'aides-de-camp :

MM. Le lieutenant-général comte COLBERT, Pair de France et le colonel de cavalerie BOYER.

En qualité d'officiers d'ordonnance :

MM. Le lieutenant-colonel de cavalerie DE CHABANNES et le capitaine d'état-major DE MAC-MAHON.

MM. les lieutenants-généraux ducs DE CARAMAN et DE MORTEMAR, se proposent de suivre le corps expéditionnaire.

(1) Le duc de Nemours fit cadeau à Yusuf Bey d'une tabatière en or, ornée de son portrait et enrichie de diamants. Il lui remit en même temps de la part de Mgr le duc d'Orléans, une autre tabatière en or, avec le chiffre du Prince-Royal en brillants.

Ce corps est constitué de la manière suivante :

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Aides-de-camp du Maréchal.

MM. DE RANCÉ, chef d'escadron d'état-major,
DE LATOUR DU PIN, capitaine d'état-major.

Officiers d'ordonnance du Maréchal.

MM. HENRI CLAUZEL, capitaine de spahis réguliers,
REUBELL, lieutenant de cavalerie.

Faisant fonctions d'officiers d'ordonnance auprès du Maréchal.

MM. MOLLIÈRE, capitaine au bataillon de zouaves.
BAICHIS, lieutenant d'artillerie,
DE DRÉE, id. au 1^{er} chasseurs d'Afrique,
BERTRAND, id. au 2^e id.
GUYON, sous-lieutenant au 2^e léger.

Attachés à l'état-major général.

MM. LEROY DUVERGER, colonel, chef de l'état-major général,
PERRIN-SOLLIERS, chef d'escadron d'état-major,
DE ZARAGOZA, capitaine d'état-major,
DE TOURVILLE, capitaine d'état-major attaché au 3^e chasseurs
d'Afrique,
LETELLIER-VALAZÉ, lieutenant d'état-major détaché au 2^e léger,
DONZÉ, lieutenant d'état-major détaché au 63^e de ligne.

Attachés au service topographique.

MM. ST-HYPPOLITE, capitaine d'état-major, chef de la section topo-
graphique,
DE PRÉBOIS, capitaine d'état-major,
DE LORGERIL, id. attaché au 47^e de ligne,
DIEU, lieutenant, aide-major, attaché au 23^e de ligne,
LESTAPIE, id. id. au 24^e id.

MM. les colonels DE TOURNEMINE, directeur de l'artillerie et LEMER-
CIER, directeur du génie, auront le commandement supérieur des
troupes de leurs armes respectives.

Intendance militaire.

MM. MELCION D'ARC, intendant militaire,
ÉVAIN, sous-intendant militaire.
Chargés des services administratifs.

Service de santé.

MM. GUYON, chirurgien principal, chargé en chef du service,
 HUTIN, chirurgien-major, chef de l'ambulance,
 WORMS, médecin, chargé du service médical.

M. le capitaine de gendarmerie VERGÉ, remplira les fonctions de prévôt et de *vaguemestre* général, il aura pour adjoint M. Gros, lieutenant de gendarmerie.

M. BOURLON DE LIXIÈRES, lieutenant-colonel au 63^e de ligne, aura le commandement du quartier-général.

Les troupes du corps expéditionnaire seront réparties en quatre brigades, et une réserve ainsi qu'il suit :

1^{re} BRIGADE, OU BRIGADE D'AVANT-GARDE, *commandée par M. le Maréchal de camp DE RIGNY, qui aura à sa disposition M. le chef d'escadron de cavalerie DE RICHEPANSE.*

Spahis auxiliaires.

Spahis réguliers.

Bataillon turc.

Artillerie du Bey.

3^e de chasseurs d'Afrique.

1^{er} bataillon d'Afrique.

Compagnie franche du 2^e.

2 pièces de la batterie montée (1 pièce de 8 et 1 obusier).

2 compagnies de sapeurs.

} Commandés par Yusuf Bey, qui
 forma une extrême avant-garde,
 avec liberté presque entière de
 mouvements.

2^e BRIGADE, *commandée par M. le colonel CORBIN.*

Bataillon du 2^e léger.

17^e léger.

2 pièces de montagne.

3^e BRIGADE, *commandée par M. le colonel LEVESQUE.*

62^e de ligne.

2 pièces de montagne.

4^e BRIGADE, *commandée par M. le colonel HECQUET.*

63^e de ligne.

2 pièces de montagne.

BRIGADE DE RÉSERVE, commandée par M. le colonel PETIT-D'HAUTERIVE.

59^e de ligne.

2 pièces de montagne.

M. le général TRÉZEL aura le commandement supérieur des 2^e, 3^e et 4^e brigades (1).

Chaque corps laissera en partant un détachement composé des hommes les moins valides pour former la garnison de Bône. Ces divers détachements seront selon leur force respective, sous les ordres d'un ou plusieurs officiers.

L'état numérique et graduel de chacun d'eux, sera adressé par chaque colonel, au chef de l'état-major général, le 4 du courant. Si le nombre total des hommes restants ne s'élève pas à 1.200, il sera demandé un supplément à tous les corps pour atteindre ce chiffre, à cet égard des ordres seront donnés ultérieurement.

Par ordre du Maréchal, Gouverneur-Général :

Le Colonel, Chef de l'État-Major Général,
DU VERGER.

Un ordre additionnel du 5 novembre adjoignit à l'État-Major général MM. De LAVAUX-COUPÉ et POULLE capitaines d'État-Major.

Et aux services administratifs M. DE BELLOT, payeur particulier, faisant fonction de payeur du corps expéditionnaire.

Le temps s'étant remis au beau, le Maréchal ne perdit pas un instant pour l'organisation du corps expéditionnaire. De toutes parts régnait la plus grande activité. A mesure que des bâtiments apportaient des troupes, on leur assignait leur poste : mais la ville était trop petite pour contenir tant de monde, aussi le premier soin du Maréchal fut-il d'organiser l'avant-garde de l'armée et de l'envoyer en avant.

S. A. R. le Duc de Nemours assistait à toutes les opérations du Maréchal Clauzel, et prenait connaissance de tout ce qui se faisait pour l'organisation du corps expéditionnaire.

(1) Par un ordre général du 9 novembre M. DE MORNY, lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers, mis à la disposition du maréchal par le Ministre de la Guerre, fut attaché en qualité d'officier d'ordonnance à M. le maréchal TRÉZEL.

Voici quelles étaient les forces françaises aux revues de départ.

	Officiers.	S.-Officiers et Soldats.	Chevaux.
État-Major.	32	»	87
Gendarmerie.	2	20	23
INFANTERIE, 6.030 HOMMES.			
59 ^e de ligne, Colonel Petit d'Hauterive..	25	900	10
62 ^e — — Levêque.	53	1.036	12
63 ^e — — Hecquet.	35	1.050	13
2 ^e Léger, Commandant Changarnier. . .	13	354	2
17 ^e — Colonel Corbin.	50	1.130	16
1 ^{er} bat. Chass. d'Afrique, L.-Col. Duvivier.	15	696	4
2 ^e Comp. franche, Capitaine Blangini. . .	3	150	1
Infanterie turque, Commandant Yousuf. .	8	512	»
CAVALERIE, 1.347 HOMMES.			
3 ^e de Chasseurs, Colonel Corréard.	40	471	570
Spahis réguliers, Commandant Yusuf. . .	16	520	536
Spahis irréguliers, . . . Id.	»	300	300
Artillerie.	13	533	328
Génie.	26	490	99
Train des équipages.	7	187	230
ADMINISTRATION, 79 HOMMES.			
Employés et ouvriers.	31	20	30
Section d'ambulance.	3	25	»
Totaux.	372	8.394	2.261

Dans ce total de 8766 hommes, les troupes françaises entraient pour 7410 hommes et les Turcs ou indigènes pour 1356. Parmi les Spahis réguliers, la plupart des officiers étaient français : dans leurs rangs et dans ceux de l'infanterie musulmane étaient un certain nombre de Kabyles. Les Spahis irréguliers étaient des arabes des tribus soumises à Yusuf.

Le convoi portait 35.400 rations de biscuit ; 34.400 de riz ; 128.000 d'eau de vie ; 140.000 de viande sur pied ; 8.000 de

vin pour les malades ; 22.225 de pains biscuits ; 24.000 de sel ; 2.500 d'orge ; 20.000 de café. Cet approvisionnement était chargé sur 13 prolonges et 312 mulets. Les soldats portaient, en outre, sept jours de vivre dans le sac.

Quelques jours de beau temps avaient rendu les routes praticables. Le 8 novembre les parcs d'artillerie du génie et le gros convoi furent dirigés sur le camp de Drean, pour s'y concentrer. Le lendemain, la brigade d'avant-garde (moins le 2^e léger et 4 escadrons de chasseurs) commandée par le Général de Rigny ; et le jour suivant, les brigades du Général Trezel, moins le 63^e, se mirent en marche, dirigés sur Guelma, lieu de réunion définitive et véritable point de départ des opérations.

Le 10, l'avant-garde campait sur les ruines de Guelma ; et dès le lendemain, on commença les travaux pour améliorer l'habitation et surtout la défense. Guelma étant presque à mi-chemin de Bône à Constantine, l'intention du Maréchal était d'y établir un dépôt de vivres et de munitions, et d'y disposer des logements pour pouvoir évacuer les malades sur ce point.

M. le Maréchal de Camp de Rigny, commandant l'avant-garde, rendit compte, dans les termes suivants, de son installation à Guelma.

« En exécution des ordres de M. le Maréchal, gouverneur-général, la brigade d'avant-garde s'est mise en mouvement le 8 novembre pour aller prendre position à Guelma, y attendre le reste du corps expéditionnaire, réunir tous les moyens de transports possibles, s'assurer des dispositions des différentes tribus et pousser des reconnaissances en avant pour avoir des nouvelles de l'ennemi. »

« J'avais l'ordre de me tenir sur la défensive. Aussitôt mon arrivée à Guelma, le 10 novembre, j'ai pris position sur un plateau, non loin des ruines de l'ancienne ville romaine. Cette position protégée par un ravin très-escarpé sur tout son front, appuyée vers la droite par l'ancien fort de Guelma, mettait l'avant-garde à l'abri de toutes les tentatives de l'ennemi, en quelque nombre qu'il put se présenter. Je chargeai M. le capitaine du Génie Redoutey de tirer le meilleur parti possible de l'enceinnet

ruinée du fort au moyen d'une coupure, en se bornant à la défense de la partie la plus élevée de cette ancienne fortification. On releva les brèches de manière à se réserver un point d'appui soit pour contenir le pays, soit pour y laisser des malades dont le nombre augmentait considérablement. »

Le Maréchal Clauzel avait lancé les proclamations suivantes adressées aux habitants de Constantine. Le Bey Yusuf s'était chargé de les faire parvenir à destination et chez toutes les tribus du Beylick.

« Habitants de Constantine,

« Je vais marcher contre votre ville, m'en emparer, et planter sur ses murailles le drapeau français : tels sont les ordres du Roi, mon souverain ; ils seront exécutés.

« Restez paisibles dans vos maisons ; défendez-les, non contre moi, qui ne veut pas les attaquer, mais bien contre celui qui ruina Bône, et qui cherchera à vous perdre lorsqu'il se verra contraint de se séparer de vous et de prendre la fuite.

« L'armée française sous mes ordres respectera votre religion, vos personnes et vos propriétés ! Il ne vous sera rien demandé, rien imposé ! Le soldat sera logé dans des maisons séparées des vôtres, et le plus grand ordre régnera dans Constantine, si notre entrée se fait sans résistance et pacifiquement de votre part.

« Ahmed-Bey lui-même peut trouver une sécurité parfaite dans une soumission sans conditions ; mais il cesse de régner, de commander ; son pouvoir est brisé, et vous appartenez désormais à la France.

« La présence de S. A. R. le duc de Nemours à l'armée expéditionnaire est une nouvelle preuve du vif intérêt que porte le Roi des Français à l'avenir des indigènes dans toute la régence.

« *Le Maréchal gouverneur-général des possessions françaises
dans le nord de l'Afrique.* CLAUZEL.

« Bône, le 4 novembre 1836. »

« Bône, le 7 novembre 1836.

« Les habitants de la province de Constantine sont prévenus que c'est à Youssouf, Bey de Constantine, qu'ils doivent obéissance, et que c'est lui seul qui leur transmettra mes ordres.

« *Le Maréchal gouverneur-général des possessions françaises
dans le nord de l'Afrique.* CLAUZEL.

L'ordre suivant fut adressé aux troupes.

« Bône, le 10 novembre 1836.

« Le Maréchal, gouverneur-général, rappelle aux soldats du corps expéditionnaire le sentiment de leur force et de leur supériorité sur un ennemi qu'ils surpassent en instruction, discipline et organisation.

« Les troupes dont le moral est élevé, la constitution forte, ont toujours dédaigné les tiraillements fréquens, dont l'unique résultat est d'aguerrir l'ennemi, en consommant des munitions d'autant plus précieuses, que l'armée sera éloignée de sa base d'opération. Un soldat calme et résolu ne répond point à un feu incertain et éloigné ; il s'attache à aborder son adversaire avec énergie, et c'est ainsi qu'il parvient à établir l'ascendant du soldat brave et discipliné, sur le courage aveugle et mal discipliné.

« C'est cette froide et courageuse détermination que le Maréchal gouverneur-général demande aux braves troupes sous ses ordres, et ce n'est point en vain qu'il aura fait appel à leur fermeté, comme à leur dévouement et à leur intelligence.

« Le présent ordre sera lu à trois appels consécutifs.

« Par ordre du Maréchal gouverneur-général,

« *Le Colonel chef d'État-Major général.*

« DU VERGER. »

M. de Rancé premier aide de camp du Maréchal, parti pour Tunis le 4 décembre en était revenu le 9, après avoir reçu le plus gracieux accueil du Bey, et emportant l'assurance « qu'Ahmed Bey ne serait reçu dans sa Régence que dans le cas où fugitif, il viendrait lui demander asile ; et jamais, lors qu'il serait en état de nous nuire. »

Le bey de Constantine avait fait notifier au gouvernement tunisien, avec protestation, en sa qualité de porteur des pleins pouvoirs de la Porte-Ottomane : 1^o la demande du libre passage pour ses munitions de guerre, armes, etc., dont les envois étaient arrêtés ; 2^o celle de la sortie des recrues enrôlées par ses agens dans les provinces S.-O. de la régence ; 3^o subsidiairement celle de tous les secours quelconques dont il aurait besoin dans sa guerre contre les *infidèles qui voulaient déposséder S. H.* Le bey de Tunis répondit négativement sur tous les points ; sa réponse était

motivée sur ce que S. H. ne pouvait vouloir la ruine de son royaume de Tunis.

Le *Jupiter* eut pour mission de croiser devant Tunis pendant la durée de l'expédition. D'un autre côté, le *Papin* fut envoyé à la Calle et la *Chimère* à Bougie, la *Fortune* et la *Caravane* dans le golfe de Stora, pour y rester en observation jusqu'à nouvel ordre. Les commandants de ces bâtiments devaient faire connaître au commandant supérieur de Bône tous les mouvements d'Arabes qui seraient signalés sur ces divers points.

La veille de leur départ pour Bône, S. A. R. le Duc de Nemours et le Maréchal Clauzel, accompagnés d'un nombreux État-Major se rendirent par terre devant le mouillage du fort Génois, où les attendait M. le Capitaine de vaisseau de la Susse, commandant le *Montebello*. Le Prince visita en détail ce magnifique bâtiment. Tous les bâtiments en rade étaient pavés. Les salves du *Montebello* se faisaient entendre au loin dans les montagnes des environs de Bône, et les Kabyles purent avoir une idée de la puissance de cette énorme machine de guerre.

Les pluies violentes et continues qui nous avaient affligés pendant tout le mois d'octobre, s'étaient enfin interrompues. Les montagnes voisines de Bône s'étaient débarrassées du sombre vêtement de nuages qui les enveloppait, le ciel d'Afrique commençait à reparaitre ; la plaine de la Seybouse toute couverte d'eau, s'était desséchée avec une étonnante rapidité, et en quelques jours les routes étaient devenues praticables.

Le 13 novembre, le Maréchal-Gouverneur et S. A. R. Mgr le Duc de Nemours partirent de Bône à 8 heures du matin. Le bataillon du 2^e léger, le 63^e régiment de ligne et la majeure partie du 3^e régiment de chasseurs à cheval, marchaient avec eux. La brigade de réserve se porta aussi en même temps jusqu'à Drean, pour en repartir le lendemain, avec les équipages et le convoi de vivres.

De Bône à Drean, il y a environ 4 heures de marche, au bon pas d'un cheval. La route était bonne et découverte ; on ne se lassait pas, durant ce trajet, d'admirer la vaste plaine de la Seybouse, nue, mais féconde. C'est sur ce territoire, qui semblait n'attendre que les bras et pour la culture et pour l'assainissement, que s'é-

taient réfugiées les tribus chassées vers nous par les cruautés et les déprédations d'Ahmed Bey.

La colonne arriva à Drean vers midi.

Le camp de Drean était bastionné, environné d'un fossé profond et armé d'artillerie. Des blockaus placés en avant de deux bastions intermédiaires donnaient des feux flanquants et de revers sur tout l'ouvrage. Son front était dégagé de tout obstacle sensible au débouché des troupes qui l'occupaient. A cheval sur la route de Constantine à Bône ce camp réunissait tout à la fois les avantages d'une position offensive et défensive ; deux fontaines fournissaient une eau très pure et plus que suffisante pour la consommation ; un bois de maquis alimentait les feux du camp.

Le Maréchal voulant se rendre ce jour-là jusqu'à moitié chemin de Guelma, repartit du camp de Drean vers 2 heures et fut porter son bivouac sur le Bou-Heufra, à une heure et demie au-dessous du Marabout de Sidi-Amar dans le territoire des ouled Bou-Aziz.

L'armée y fut assaillie par un orage épouvantable dont on ne peut se faire une idée, quand on n'a pas habité l'Afrique en temps d'équinoxe. Le Bou-Heufra, où ne coulait le matin qu'un mince filet d'eau, s'éleva de plus d'un mètre et vint envahir le terrain où avaient été dressées sur la rive gauche, les tentes du quartier-général. Les feux, partout établis, s'éteignirent sous la pluie qui dura jusqu'au matin ; l'armée, sans tentes ni moyens d'abris, resta dans une mare de boue qui menaçait de l'ensevelir vivante. Enfin, le jour désiré vint montrer tout le désordre qu'avait causé cette nuit horrible.

Le Prince, malgré les soins dont il fut entouré, se leva avec un accès de fièvre terrible. Cette nuit avait donné à l'armée 200 malades, et la cavalerie en traversant le ruisseau, devenu un torrent impétueux, avait eu quelques chevaux noyés.

Le 14, à midi, la colonne expéditionnaire se remit en marche. Tout le pays environnant couvert de taillis, en partie brûlés, pour renouveler sans doute les pâturages, était sans culture et paraissait inhabité (1). On arriva vers 4 heures à Nechmeya où

(1) Comme les indigènes évitent de se placer le long des routes, et que
Revue africaine, 14^e année. N^o 81. (MAI 1870). 18

le campement de l'État-major et de l'infanterie fut établi. La cavalerie continua jusqu'à Guelma.

Dans cette journée, les prolonges du génie ne s'arrachèrent qu'avec la plus grande peine des terres argileuses de Drean. Pour alléger les équipages, on se décida à jeter une partie des échelles d'assaut fabriquées pour l'escalade de Constantine.

Placé au fond d'une espèce d'entonnoir formé par les hauteurs qui l'entourent de tous côtés, Nechmeya malgré la jolie rivière qui l'arrose et ses nombreux bouquets de bois, n'en était pas moins un site très-monotone. La vue circonscrite dans un étroit espace que l'Atlas, cette muraille gigantesque ne lui permet pas de franchir, est bientôt fatiguée du petit nombre d'objets qu'elle ne peut atteindre. Le 14 novembre 1836, l'état de l'atmosphère n'était pas de nature à faire valoir le paysage. La pluie qui avait commencé dès le départ de l'expédition continuait encore à tomber; des nuages sombres dérobaient l'aspect du ciel et couronnaient d'une manière menaçante les cimes élevées des montagnes. Le soldat examinait avec inquiétude ces indices fâcheux. Penché tristement sur le feu de son bivouac, il pensait à ce qu'il avait déjà souffert en si peu de temps et n'osait prévoir ce qui lui restait à endurer encore. *Mahomet est de semaine!* s'écriait le troupière dans son langage militaire, en s'efforçant de donner un ton de plaisanterie à cette exclamation qui lui était arrachée comme par une sorte de pressentiment.

L'absence de toute habitation et la solitude complète qui régnait autour de l'armée ajoutaient à la mélancolie du tableau.

Mais si le monde actuel semblait faire défaut, en revanche le passé surgissait de toutes parts. Un peu avant d'arriver au bivouac, on avait déjà observé les ruines de fortins carrés en pierres taillées qui reliaient entre eux les camps retranchés des romains et suivi une route romaine bien reconnaissable aux petites bor-

d'ailleurs, leurs tentes ou leurs gourbis quand ils ne sont pas dérobés à la vue des voyageurs par quelque accident de terrain, derrière lesquels ils aiment à se cacher, ont une couleur foncée qui se confond avec celle du sol, il arrive souvent qu'on se croit dans un désert, quoique dans le fait, on soit entouré de populations.

nes régulièrement taillées également espacées qui en bordent encore les deux côtés.

Le 15 novembre, le temps s'était éclairci : le camp fut levé à huit heure moins un quart.

De Nechmeya aux bords de la Seybouse, où l'armée établit son troisième bivouac, la distance n'est pas fort considérable ; mais il fallait pour y arriver franchir la première chaîne du petit Atlas et faire passer le convoi sur un terrain abrupt, rompu en beaucoup d'endroits et profondément raviné par les eaux pluviales. Les compagnies du génie avaient beaucoup à faire pour triompher les obstacles naturels qui arrêtaient à chaque instant la marche, et l'armée, à qui elles ouvraient un chemin praticable dans ce chaos de rocs escarpés, de pentes rapides et de crêtes tourmentées, ne foulait pas une toise de terrain qui n'eût été arrosée des sueurs de ces infatigables soldats.

L'armée arriva enfin au sommet de la montagne dans l'endroit appelé *Fedjoug*, ou les Cols, parce qu'en effet il s'y trouve plusieurs passages entre les pics qui couronnent la crête de l'Atlas. De celui de ces cols que les Arabes appellent *Mouara*, une perspective magnifique vint frapper les regards de l'armée, et fit oublier un instant l'ascension pénible par laquelle il avait fallu l'acheter. Un horizon d'une étendue considérable s'y développait en tous sens, et de ce point élevé, l'armée pouvait apercevoir la route qu'elle venait de suivre et celle qui lui restait à parcourir encore. Vers le nord, entre les montagnes du cap de Garde (*Ras el-Hhamra*) et le cap Rosa, se déployait la vaste plaine de Drean qu'on aurait confondue avec les eaux de la Méditerranée, sans la blanche bordure de sable qui l'en sépare. A l'ouest, au pied du mont Edough, on pouvait distinguer une partie des blanches maisons de Bône ; badigeonnées à la chaux pure, comme toutes les habitations mauresques, elles semblaient, vues à cette distance, une éblouissante nappe de neige, ou plutôt une avalanche tombée de la haute montagne qui domine la ville en deçà ; et sur le premier des nombreux mamelons qui précèdent l'Atlas, s'élevait le camp de Drean : un peu à l'ouest de cette position, le lac Fezzara dépassant le massif isolé du cap de Garde, s'étendait

jusques dans le prolongement que la plaine de Bône pousse vers le golfe de Stora.

La beauté de ce spectacle ne put fixer longtemps l'attention. Le soldat comme le voyageur regarde surtout devant lui, et dans la circonstance présente, cette tendance de l'humanité à se préoccuper principalement de l'inconnu recevait une nouvelle force de l'importance et de la nature du drame où chacun allait avoir à jouer son rôle. Aussi, ce fut avec une avidité inquiète que les regards de chacun se portèrent en avant, vers le théâtre futur des scènes militaires qu'il était naturel de prévoir dans une expédition de ce genre ; toute l'attention se porta sur les lignes des hautes montagnes qu'il faudrait bientôt franchir ! A l'aspect de ces grands obstacles de la nature, chacun s'efforçait de deviner le parti que les hommes pourraient en tirer pour disputer le passage. Mais dans cette recherche des chances défavorables, on oubliait déjà le plus terrible des dangers qui menaçaient l'armée, le plus cruel des ennemis qu'on aurait à combattre : la pluie. Car en ce moment, les nuages couraient moins épais et moins sombres, et l'azur du ciel que l'on commençait à revoir, avait ranimé l'espérance dans tous les cœurs. Calme perfide jeté entre deux tempêtes, comme pour encourager une entreprise qu'il était encore possible de remettre sans honte.

Du col de Mouara, l'armée descendit le long d'une jolie vallée, aux eaux thermales d'*Hamman Berda* les anciennes *aque tibilitance* de l'itinéraire d'Antonin. Elles s'écoulaient dans un bassin en pierre de taille et sont abondantes, claires, insapides, inodores ; leur température est de 25 à 30 degrés. L'établissement romain devait être considérable, mais il n'en restait que les fondations.

La vallée du *Bou-Hammam* en descendant sur la Seybouse s'étrécit un peu vers les anciens thermes. La rivière dans son cours sinueux coule entre deux haies de lauriers roses très élevés. Ces arbustes alors en fleurs, étaient entrelacés de magnifiques vignes sauvages, de framboisiers, de chèvre-feuilles et de convolvules émaillées de leurs jolies clochettes, sous cet épais berceau de fleurs et de verdure, il y avait réellement plaisir à se baigner dans les eaux si fraîches du Bou-Hammam ou dans les ondes tièdes des thermes romains qui se précipitent sur cette rivière par une cascade d'un aspect assez pittoresque.

En passant auprès de *Hammam el-Berda* l'armée expéditionnaire marcha pendant quelques instants sur une voie romaine. C'était celle qui vient d'*As Koure* et que nous avons laissée jusqu'ici sur la gauche. Elle était fort dégradée en cet endroit, mais un peu en deçà, elle présentait des parties d'une conservation parfaite. Sauf dans les localités habitées jadis et où la route antique est alors pavée de grandes dalles disposées en losanges, cette voie est un véritable *macadamisé* composé de petits cailloux noyés dans une sorte de béton auquel le temps a donné la solidité du granit. Un parapet en pierres de tailles d'une grande dimension longe la chaussée à droite et à gauche. Nos routes modernes d'Afrique dont nous sommes si fiers paraissent bien peu de chose à côté de ces constructions gigantesques. Quelques années d'abandon suffiraient pour effacer jusqu'à la trace de nos travaux modernes, tandis que les voies romaines subsistent encore après tant de siècles, et malgré toutes les causes de destruction qui semblent conspirer à les faire disparaître.

En quittant les thermes, l'armée continua de suivre la vallée du Bou-Hammam qui se resserre en quelques endroits et devient une espèce de défilé boisé où l'olivier sauvage est l'essence dominante. Elle arriva de bonne heure sur les bords de la Seybouse, où se trouvait la première brigade déjà établie dans des cabanes de feuillage au milieu d'un petit bois de tamaris, de lauriers-roses et d'oliviers qui couvrait une à assez grande distance la rive gauche de la rivière : une longue ligne de troupes sous les armes en bordait le cours. Le Prince et le Maréchal les inspectèrent, passèrent, quoique difficilement, la Seybouse à gué et allèrent visiter la brigade du Général de Rigny, campée plus haut sur les ruines de Guelma (1).

(1) Guelma, est l'antique Calama, située entre Hippo-Regius et Constantine, mais plus près de cette dernière, comme Saint-Augustin l'a remarqué.

A cette époque, les ruines n'avaient pas encore été remuées et mises à contributions pour élever des constructions nouvelles. Le sol était semé de futs de colonnes, de chapiteaux en marbre. On retrouvait toutes les dispositions principales d'un immense théâtre, construit en amphithéâtre sur la déclivité de la colline baignée par la Seybouse. Il y avait encore une grande enceinte en pierres flanquée de 13 tours carrées. A l'angle

Le Maréchal examina la position, se fit rendre compte des travaux commencés, visita le fort, et résolut alors de faire de Guelma un échelon sur sa ligne d'opérations.

« D'après les ordres de M. le Maréchal Gouverneur général, disait un ordre du 15 novembre, tous les hommes malades, éclopés, en un mot, tous ceux qui ne peuvent pas suivre la marche du corps expéditionnaire seront laissés à Guelma.

» La défense de ce poste sera laissée à 150 hommes d'infanterie, commandés par un capitaine. Ce détachement sera fourni par le corps de la brigade d'avant-garde que désignera M. le Général de Rigny.

» L'administration prendra des mesures pour que Guelma soit pourvu de 10 jours de vivre. La garnison aura une réserve de 100,000 cartouches. Des médicaments seront laissés en suffisance, surtout du sulfate de quinine. Un officier de santé y sera aussi laissé.

» L'officier commandant à Guelma fera continuer avec activité les fortifications qui ont été déjà commencées :

» Le 3^e bataillon du 62^e de ligne partira de Bône dans la journée du 17 pour se rendre à Guelma, où il devra être arrivé le 19, pour y tenir garnison jusqu'à nouvel ordre. Le Chef de bataillon prendra alors le commandement de ce poste. »

Le Maréchal passa le reste de la journée à reconnaître lui-même les gués, en amont de Guelma et les terrains en avant dans la direction de R'as el-Akba. Ses ordres furent donnés pour le lendemain.

Dans la nuit se produisit un incident fâcheux. Une soixantaine de mulets de réquisition, attachés à l'artillerie pour le transport des cartouches, disparurent (heureusement sans leur fardeau) avec leurs conducteurs arabes.

N. E. de cette espèce de forteresse, s'élevait un grand bâtiment en ruines qu'on suppose être une église. Après le théâtre, l'église et l'enceinte, l'édifice le plus remarquable était une fort jolie fontaine qui se trouvait auprès du ravin de Guelma. Ce monument qui devait avoir 4 bassins pour recevoir l'eau, présentait à sa base la forme (coupe horizontale) d'un x minuscule. Parmi les matériaux se trouvaient quelques chapiteaux d'ordre corinthien.

Sauf le tort de n'avoir pas fait bonne garde, la faute n'en dut cependant pas être attribuée à l'artillerie : cet abandon était le résultat d'une imprévoyance de l'intendance. L'Administration avait, à Bône, fixé un prix pour les moyens de transports obtenus des indigènes ; cela avait été l'objet d'un marché passé très régulièrement, qui accordait tant par journée pour un mulet, tant pour un conducteur ; seulement on n'était pas convenu de fournir des vivres ; et, en outre, on ne prévint pas les indigènes de s'en pourvoir par eux-mêmes. Dès le camp de Drean, ces malheureux, bêtes et gens avaient commencé à souffrir de la faim. Il était encore possible là, de réparer la maladresse commise. Point, on ne sut pas, on ne voulut pas convertir une partie du prix convenu en rations de fourrages pour les mulets et de biscuit pour les hommes. Il n'avait pas été écrit dans le traité qu'ils mangeraient, on prétendit les faire marcher sans manger, ce qui était difficile. Si les mulets seuls eussent été dépourvus, passe encore ; mais les muletiers ne pouvaient pas brouter. Bon nombre d'entre eux préférèrent abandonner leur salaire plutôt que de mourir de faim. Cette réduction inattendue dans les moyens de transport déjà si restreints, laissait 150,000 cartouches sur le gazon dans le bivouac de l'artillerie : il y avait impossibilité absolue de les emporter. Il fallut les déposer dans le camp de Guelma.

(La suite au prochain numéro).

E. WATBLED.

